



# 54<sup>e</sup> Congrès annuel du CCDI

Amis, ennemis, ennemis :  
engagement et représailles  
en droit international

13-14 novembre 2025  
Ottawa, Canada



Canadian Council  
on International Law  
Conseil canadien  
de droit international

## OCCASIONS DE COMMANDITE

### À PROPOS DU CCDI

Le Conseil canadien de droit international (CCDI) est un organisme à but non lucratif fondé en 1972, qui compte aujourd'hui plus de 300 membres dans le monde entier. Dans le cadre de sa mission de créer et de soutenir une communauté de juristes internationaux, le CCDI organise le plus important congrès annuel de droit international du pays. Le CCDI est le principal forum canadien destiné à promouvoir le dialogue ainsi que l'analyse des enjeux juridiques internationaux qui touchent le Canada et ses homologues mondiaux. À ce titre, il réunit depuis longtemps plusieurs personnes provenant de divers secteurs de la profession juridique, à savoir les universités, les cabinets d'avocats privés, les ONG et les gouvernements, à l'occasion de discussions approfondies sur le droit international. Ce faisant, le CCDI cherche à approfondir et à élargir les relations entre les juristes canadiens et à favoriser les liens entre les juristes canadiens spécialisés en droit international et leurs homologues d'autres parties du monde.

### À PROPOS DU CONGRÈS ANNUEL

Chaque année, plus de 300 professionnels et étudiants de tout le Canada et du monde entier assistent au Congrès annuel, parmi lesquels on compte plus de 80 conférenciers internationaux très respectés.

En tant que commanditaire au Congrès du CCDI, vous bénéficierez d'une excellente occasion de promouvoir votre organisation et d'accroître sa visibilité auprès des principaux praticiens du droit international.

**Le 54<sup>e</sup> Congrès annuel du CCDI aura lieu les 13 et 14 novembre 2025 à Ottawa en Ontario.** Le thème du Congrès cette année est : « **Amis, ennemis, ennemis : engagement et représailles en droit international** ». Voici la description détaillée du thème :

*« La mondialisation et le droit international de l'après-guerre froide ont été caractérisés par le passage d'un système purement centré sur l'État à un ordre international mettant l'accent sur la coopération et la création de communautés, par l'entremise de divers véhicules tels que les ONG, les instruments relatifs aux droits de la personne, les accords de commerce et d'investissement, les accords régionaux ou d'autres traités. Toutefois, ces derniers temps, le paradigme de l'État-nation semble s'être réaffirmé, souvent aux dépens d'institutions internationales comme les Nations Unies, l'Organisation mondiale du commerce et les blocs économiques régionaux. Les États oscillent entre la coopération collective et l'action unilatérale, à la recherche d'avantages stratégiques, mais à quel prix? Quelles sont les motivations, passées et présentes, qui poussent les nations les plus puissantes à adhérer à un système international fondé sur des règles? »*

*Cette oscillation entre l'engagement multilatéral et l'unilatéralisme fait écho à l'évolution des tensions dans le droit international. La Déclaration de 1970 sur les relations amicales, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, a réaffirmé les principes clés de la Charte de l'ONU, notamment l'égalité souveraine, la non-intervention, le règlement pacifique des différends et la coopération entre les États. Si cette déclaration a renforcé le fondement juridique et moral de ces normes, les réalités géopolitiques contemporaines remettent de plus en plus en question leur application. La réaffirmation de la rhétorique nationaliste, des différends territoriaux et de l'unilatéralisme stratégique suggère que, malgré la vision ambitieuse de la Déclaration de 1970, les États continuent de donner la priorité à la puissance et à leur intérêt propre plutôt qu'aux engagements collectifs.*

*Les conflits en Ukraine et à Gaza, ainsi que les tensions géopolitiques — telles que les discussions sur l'expansionnisme territorial des États-Unis à l'égard du Canada et du Groenland — mettent en lumière un regain des débats sur la souveraineté territoriale et la rhétorique nationaliste. Entre-temps, la guerre économique et les*



# 54<sup>e</sup> Congrès annuel du CCDI

Amis, ennemis, ennemis :  
engagement et représailles  
en droit international

13-14 novembre 2025  
Ottawa, Canada



Canadian Council  
on International Law  
Conseil canadien  
de droit international

*progrès technologiques rapides remodelent les relations diplomatiques et, par extension, le cadre juridique international tel que nous le connaissons. Des changements climatiques aux conflits armés en passant par la régulation du numérique et l'avenir du multilatéralisme, les défis contemporains continuent de mettre à l'épreuve la résilience du droit international et la pertinence durable des principes réaffirmés dans la Déclaration sur les relations amicales. »*

## POURQUOI SOUTENIR LE CONGRÈS ANNUEL DU CCDI ?

En commanditant le Congrès annuel du CCDI, vous associez votre organisation à l'unique congrès national annuel du Canada consacré au droit international. Votre soutien démontre votre engagement envers le domaine du droit international et le développement de la recherche dans cette discipline.

Le tableau suivant présente une série de niveaux prédéterminés de commandite; toutefois, il est possible d'explorer des formules personnalisées avec le comité organisateur du Congrès.

NIVEAUX DE COMMANDITE ET AVANTAGES		Diamant 10 000 \$ et plus	Or 5 000 \$	Argent 2 500 \$	Bronze 1 000 \$
<b>Inscriptions gratuites au Congrès</b> (l'inscription comprend l'adhésion au CCDI)		5	3	2	1
<b>Distribution de matériel promotionnel sur place</b>		✓			
<b>Message sur les médias sociaux</b> (LinkedIn et Twitter)		2	1		
<b>Placement du logo *</b>	Site Web du Congrès	✓	✓	✓	✓
	Diapositives de la séance plénière d'ouverture	✓	✓	✓	✓
	Application (appli) de l'événement	✓	✓	✓	✓
	Courriels de promotion du Congrès	✓	✓	✓	✓
<b>Reconnaissance verbale lors du Congrès</b>		✓	✓	✓	✓

\* L'importance du logo sera en fonction du niveau de commandite.

**Remarque :** Les organisations qui apportent un soutien substantiel à la participation des étudiants ou des conférenciers verront leur logo associé au panel bénéficiant de leur soutien dans le programme (le cas échéant).

Veuillez contacter [ccil-ccdi@intertaskconferences.com](mailto:ccil-ccdi@intertaskconferences.com) pour exprimer votre intérêt à soutenir le Congrès annuel du CCDI.